

Constats du contexte en intervention sociale *

1/ Une analyse sectorielle, linéaire, binaire et non systémique des situations, des personnes, des équipes et des organisations :

avec pour conséquences :

- des réponses non adaptées aux besoins et attentes des usagers,
- avec des professionnels qui bricolent dans les dispositifs, et ou sont en souffrance dans leur travail

2/ Des pratiques d'accompagnements cloisonnées, catégorielles :

avec pour conséquences :

- des successions de projets personnalisés parfois sans lien entre eux pour une même prise en charge,
- mais aussi plusieurs projets conduits en parallèles pour une même personne sans logique de suivi global

3/ Des institutions et des projets de structures actuellement peu évolutifs

avec pour conséquences :

- difficulté d'innovation, de mutualisation et d'échanges des pratiques entre structures, ou dans le champ de l'intervention sociale
- poids de l'institution et des politiques publiques qui pèsent sur les organisations et les professionnels qui y exercent

Manques repérés

1/A l'échelle d'une organisation

1/ Peu d'approche complexe et globale = socio-systémique

2/ Peu de coordination entre les différentes actions des salariés et des différents projets menés quelques soit la discipline au sein d'un même territoire

3/ Défaut de responsabilité ou d'engagement collectif des professionnels au regard du projet institutionnel et des différents projets personnalisés

4/ Peu ou pas de reconnaissance d'expertise des professionnels alors que les tâches sont complexifiées d'une part, et que d'autre part, quelque soit le niveau d'exercice ou de qualification chacun possède une expertise dans son domaine

5/ Peu ou pas d'ouverture ou d'ancrage suffisants au niveau d'un territoire pour une même catégorie de population ou un même champ d'accompagnement d'une part, et d'autre part sur un diagnostic de besoins identiques ou approchants quelque soit les bénéficiaires ou le champ d'accompagnement.

2/A l'échelle d'une équipe de travail

1/ Pas suffisamment de construction commune (car superpositions d'approches et d'actes disciplinaires)

2/ Peu de mutualisation des outils des différentes interventions ou suivis

3/A l'échelle d'un dispositif

1/ Des prestations ou actions d'accompagnement pas forcément adaptées à l'individu lui-même

2/ Le facteur temps peu pris en compte alors qu'il régit beaucoup la relation d'accompagnement et la gestion des équipes et des organisations

4/A l'échelle d'un professionnel

1/ Un temps de conceptualisation ou de réflexion pour mutualiser, échanger sur les pratiques et innover insuffisant ou quasiment inexistant

2/ Un délitement du sens dans l'intervention au quotidien

5/A l'échelle d'un usager

1/ Un manque d'outils adaptés pour l'exercice de ses droits et de sa citoyenneté

2/ Un manque d'écoute dans la formulation de la demande réelle ou dans l'aide à l'émergence de celle-ci

Des atouts repérés

1/Formations

Une reconnaissance accrue d'autres métiers de l'intervention sociale en dehors des métiers historiques du travail social

Une refonte de la filière de formation des métiers historiques, adossée à une reconnaissance du niveau des compétences demandées et un partenariat avec d'autres acteurs de la formation (universités notamment)

2/Politiques publiques

Un rapprochement de catégories de certains usagers autour de problématiques similaires (telle que la dépendance par exemple avec les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, ou encore la mise en place de guichet unique concernant la solidarité)

Une incitation au partenariat et regroupement de structures, d'associations ou d'interventions

Une prise en compte de l'intégration de catégories de personnes dans le droit commun, conduisant vers une augmentation de l'accompagnement en milieu ouvert et à la notion de parcours de vie non linéaire.

Une valorisation du domaine de l'Economie Sociale et Solidaire potentiellement favorable à l'intervention sociale

3/Territoires

Une volonté de mutualisation de services multifonctions et pluri-publics (regroupement par pôles en milieu rural) favorisant la coordination des actions et des professionnels

Une incitation au développement de la participation des citoyens et à la prise en compte des activités globales sur un territoire donné

*** Argumentations**

1/ Peu ou pas d'innovations =

a/ perte du désir des professionnels alors que celui-ci est la base de l'accompagnement en intervention sociale = burn out, arrêt de travail, peu de résultats positifs au regard de l'étendue des besoins sociaux et des efforts demandés,

b/ compression des budgets des structures = moins de latitude dans les objectifs institutionnels au regard des efforts d'accueil demandés des différents publics, compétition entre les associations lors d'appels à projet et concurrence dans l'attribution budget publique (ARS)

c/ frustration des usagers et de leur famille = décalage entre les droits établis par les différentes lois (2002 surtout) et les places disponibles en fonction de la spécificité ou "catégorie" de la personne ou solutions proposées réellement peu adaptées

2/ Peu ou pas d'anticipation des changements ou d'évolution des formes d'accueil et d'accompagnement =

1/ Coût d'une prise en charge en institution supérieure à un accueil externe ou multiple, celui-ci insuffisamment développé : de jour, à domicile, croisement des prestations inter institutionnelles, dispositifs de week-end, de soirées, de loisirs, d'emploi ou de formations etc...

2/ Accompagnements peu valorisant pour les bénéficiaires et infantilisant
non recours très important volontairement ou involontairement –